

Inscriptions Vacances de février 2026

enfants / Ados

ATTENTION NOUVEAU SYSTEME D'INSCRIPTIONS !! En 2026 plus de dossiers papier, tout se fera en ligne sur le portail famille <https://mjcfeurs.millibase.net/>



Les étapes d'inscription :

1 **Création d'un compte sur le portail famille**

Si vous n'avez pas encore de compte sur le portail famille merci de vous présenter à l'accueil de la MJC pour créer votre compte.

2 **Avant le 9 janvier**

Vérifiez les informations de votre fiche famille et téléversez vos documents (Justificatif de quotient familial + Vaccins).



Attention, sans ces documents vous ne pourrez pas passer à l'étape d'inscription, pensez à la faire avant le 9/01 pour nous laisser le temps de les valider.

3 **Le 17 janvier à 9h30**

Ouverture des inscriptions sur le portail famille.

Possibilité de régler en ligne directement depuis le portail famille
(dans le menu : allez sur la page factures puis suivez la procédure)

4 **Sous 7 jours après l'inscription**

Si vous ne souhaitez pas régler en ligne merci de validez vos inscriptions en venant régler à la MJC en chèques, espèces ou chèques vacances (possibilité de régler en plusieurs fois)

Pour que ce changement de système d'inscription se passe au mieux pour tous, vous trouverez sur notre site un tutoriel pour vous guider. N'hésitez pas à nous contacter ou à passer à l'accueil de la MJC si vous avez besoin d'aide.



Renseignements, tarifs et modalités d'inscriptions
www.mjcfeurs.com/enfance
04 77 26 21 14 - contact@mjcfeurs.fr